



4ÈME RENCONTRE DU CLUB DES ENTREPRENEURS DU SAULNOIS



28 novembre 2024





FOCUS SUR VOTRE SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE A LA CCS



LA CCS : LA COMPETENCE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : PAR DELEGATION DE LA RÉGION GRAND EST (SRDEII)

La Région
Grand Est



COMMUNES



Le « Développement Économique » du territoire est une **compétence des Communautés de Communes** (par délégation de la Région)

Votre interlocuteur pour toutes les activités économiques,
à chaque étape de la vie de l'entreprise :



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SAULNOIS POUR :

- ✓ **ACCOMPAGNER LES ACTEURS ÉCONOMIQUES** (orientation vers les dispositifs et les partenaires)
- ✓ **METTRE À DISPOSITION DU FONCIER** sur les zones communautaires afin de développer l'activité et l'emploi
- ✓ **METTRE EN ŒUVRE DES ACTIONS SPÉCIFIQUES** en collaboration avec les partenaires (promotion des métiers de l'industrie, énergie, club des entrepreneurs)

LES ZONES D'ACTIVITÉS DU SAULNOIS



Plus de **50** entreprises en activité sur les Zones.



880 emplois au 21/11/2024



10% des emplois du SAULNOIS (la majeure partie des effectifs des Industries).

LES ZONES D'ACTIVITÉS DU SAULNOIS

- **3,5 ha** de parcelles commercialisables sur la nouvelle tranche de la Zone de MORVILLE LES VIC (**2** parcelles réservées et **6** disponibles)
- Extension prévue de la Zone de DELME (acquisition SAFER en cours)
- FRANCAITROFF : **2** parcelles disponibles (1,08 ha)
- AMELECOURT (zone commerciale) : **3** parcelles disponibles (**2,08ha**)
- DIEUZE SABLONNIERE : **10** parcelles disponibles (**4,1** ha)
- DIEUZE Nord Est : **1** parcelle de **1 700 m²**



LE TRAVAIL EN RÉSEAU ET EN PARTENARIAT DE LA CCS





FOCUS SUR LES PROGRAMMES DE SOUTIEN



L'ÉTAT ET LES DISPOSITIFS ÉCONOMIQUES



LES SERVICES DE L'ÉTAT :

- L'Etat possède des Directions départementales ou régionales sous l'égide du Préfet de Région ou de Département
- Ces directions concernent plusieurs champs : économie, emploi, formation, environnement, industrie..

→ LES INTERVENTIONS :

Elles peuvent être conjoncturelles (exemple le COVID avec le FSE ou le PGE) ou relever d'une planification (France 2030)

→ CUMUL DES AIDES :

Enjeu pour les entreprises : ne passer à côté d'aucune aide mobilisable.

Cumul parfois possible : Aides de l'Etat, de la Région, de l'Europe.



LA RÉGION GRAND EST ET LES FONDS EUROPÉENS

La Région
Grand Est

La Région Grand Est (RGE) gère deux types de subventions et aides pour les entreprises :

→ Ses propres dispositifs

→ Les dispositifs de l'Europe pour les aides et subventions aux Entreprises

The screenshot shows the website interface for 'VOS AIDES RÉGIONALES & EUROPÉENNES (136)'. It features a search bar with the placeholder text 'Indiquez des mots clés' and a search icon. Below the search bar, there are three main content blocks: 'EN LIONE' with a blue abstract image, 'AIDES' with a museum gallery image, and 'Boîte à idées' with a yellow background and a lightbulb icon. The 'Boîte à idées' block includes the text 'Proposez votre idée d'action pour la région'. The page also has a breadcrumb trail 'Je suis : Entreprise - Artisan - Société' and a 'TROUVEZ' button at the bottom right.

<https://www.grandest.fr/aides>



LA RÉGION GRAND EST ET LES FONDS EUROPÉENS

LES MESURES LES PLUS FREQUENTES SUR LE SAULNOIS

Artisanat de Demain :

Soutien à l'amélioration de l'outil de travail des Artisans.



Le Fonds Européen Agricole pour Le Développement Rural (FEADER) :

Soutien à l'investissement pour les filières agricoles, agroalimentaires et forestières

Le Chèque Vert :

Soutien aux investissements durables et énergies renouvelables

Les Diagnostics 360 :

Conseil spécialisé pour structurer votre développement.



LA RÉGION GRAND EST ET LES FONDOS EUROPÉENS

LA PROCEDURE IMPÉRATIVE :



- Lettre d'intention papier ou numérique avant toute signature de devis ou de réalisations d'investissements.



- Ou saisie complète d'un dossier sous Extranet ou envoi papier.

APPUI DES PARTENAIRES :



- MOSL ATTRACTIVITE et les Chambres Consulaires (CMA et CCI) conventionnés avec la RGE pour monter les dossiers.
- Vos Experts-Comptables connaissent également ces procédures.

LA CCS VOUS ACCOMPAGNE SUR SES PROPRES DISPOSITIFS

Dans le cadre de sa compétence « Développement Économique »,
la CCS intervient sur :

 Soutien à l'investissement

 Soutien à la digitalisation

 Foncier sur les Zones Économiques

LA CCS VOUS ACCOMPAGNE SUR SES PROPRES DISPOSITIFS



La CCS possède ses règlements d'interventions de soutien à l'investissement.

- Aide Communautaire aux Commerçants, Artisans et Entrepreneurs du Saulnois (ACCAES)
- Le Bonus Rayonnement Touristique (BRT)
- Nouveau dispositif ACCOR prévu en 2025

LE DISPOSITIF « ACCAES » - Aide communautaire aux commerçants artisans et entreprises du Saulnois

=> Dispositif mis en place en 2021 et venant succéder au FISAC (Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce) qui a pris fin en 2019

=> Repose sur un soutien financier à l'investissement pour les commerçants, artisans et entreprises du Saulnois de moins de 20 salariés

LE DISPOSITIF « ACCAES » - Aide communautaire aux commerçants artisans et entreprises du Saulnois

TYPES D'INVESTISSEMENTS SOUTENUS :

- **Sécurisation et amélioration des locaux** : travaux de mise en mise en accessibilité, rénovation des vitrines et façades, mise au normes sécurité, etc... à condition que les travaux soient réalisés par des professionnels
- **Modernisation des équipements professionnels d'exploitation** : acquisition de véhicules ou engins, acquisition de matériels
- **Transition énergétique et numérique de l'activité** : dispositifs d'éclairages, modes de chauffage, modernisation numérique



MÉCANISME :

Seuil mini de dépenses: 5 000 € HT

Aide financière de 20% de la dépense - plafonnée à 3 000 €

LE DISPOSITIF « ACCAES » - Aide communautaire aux commerçants artisans et entreprises du Saulnois

Exemple 1 : Matériels et mobiliers salon de coiffure – 9 571 € HT – Aide ACCAES de 1 914 €

Exemple 2 : Véhicule professionnel pour un artisan – 19 583 € HT – Aide ACCAES de 3 000 €

Un dispositif renforcé au fil du temps :

ANNEE DU PROGRAMME	Nombre d'entreprises aidées	Montant des subventions CCS
ACCAES 2021-2022 COVID	24 dossiers (dont 5 créations/reprises)	64 221,50 €
ACCAES 2023	33 dossiers (dont 11 créations/reprises)	83 101,55 €
ACCAES 2024 (projection du jour)	41 dossiers (dont 11 créations/reprises)	Environ 100 000 € (clôture au 30/11)

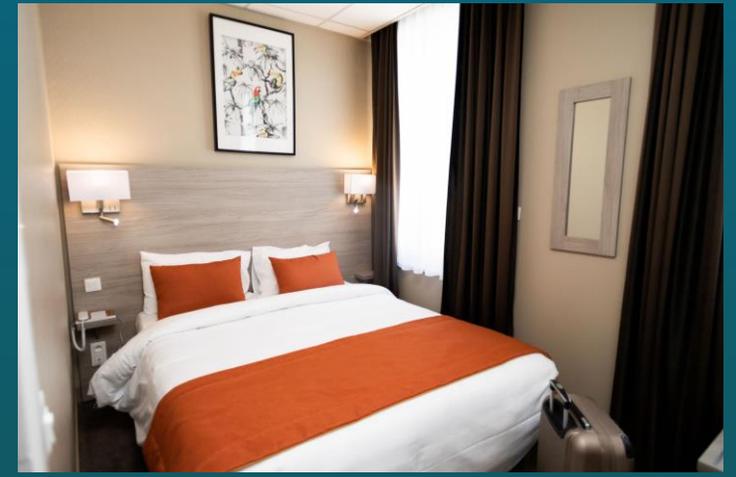


- NB :** La REGION n'accompagne pas
- les investissements de véhicule professionnel
 - les créations d'entreprises
 - Les micro-entreprises

Depuis 2024 le dispositif « ACCAES » est renforcé par un « Bonus Rayonnement Touristique » (BRT) pour certains acteurs économiques

=> Compte tenu du contexte économique national et local en matière de tourisme : volonté de la CCS de soutenir davantage ce secteur d'activité

 CAFES – SALONS DE THÉS – RESTAURANTS TRADITIONNELS – HÉBERGEMENTS INSOLITES - HÔTELS – pourront se voir accorder une aide supplémentaire (sous certaines conditions) à travers le BRT



Le « Bonus Rayonnement Touristique » (BRT)

EXEMPLES :

Travaux et matériel pour l'ouverture d'un restaurant traditionnel et café – Investissement 38 800 € HT

⇒ Aide ACCAES de 3 000 € + Bonus BRT de 3 880 € soit au total 6 880 €

Créations et travaux de gîtes insolites – Investissement 61 500 € HT

⇒ Aide ACCAES de 3 000 € + Bonus BRT de 5 000 € soit au total 8 000 €



MÉCANISME :

Seuil mini de dépenses: 5000 € HT

Aide financière de 10% de la dépense - plafonnée à 5 000 €

Cumulable avec ACCAES

En 2025, un nouveau dispositif supplémentaire sur le territoire : ACCOR « Accompagnement des commerces en ruralité pour la revitalisation des bourgs et des villages » (Sous réserve de validation de l'assemblée communautaire)

- Dispositif proposé par la RÉGION GRAND EST pour soutenir le commerce et l'artisanat « commercial » - pour les structures ayant moins de 10 salariés
- Locaux commerciaux existants dans le tissu urbain de la commune et disposant d'une vitrine rez-de-chaussée (sont exclus les domiciles transformés)



En 2025, un nouveau dispositif supplémentaire sur le territoire : ACCOR
« Accompagnement des commerces en ruralité pour la revitalisation des
bourgs et des villages » (Sous réserve de validation de l'assemblée communautaire)

- => Soutien financier aux projets d'investissement non productifs nécessaires à la création/reprise ou au développement de l'activité commerciale (travaux mobiliers et équipements nécessaires à l'accueil du public et/ou travaux de devanture commerciale)

MÉCANISME :

Subvention conjointe RGE / CCS : pour 1 € RGE => 1 € CCS



Taux d'intervention : 50% maximum

Seuil minimal de dépenses éligibles : 4 000 €



La Région
Grand Est

Communauté de
communes du
Saulnois

En 2025, un nouveau dispositif supplémentaire sur le territoire : ACCOR « Accompagnement des commerces en ruralité pour la revitalisation des bourgs et des villages » - (sous réserve de validation de l'assemblée communautaire)



Réflexion en cours au niveau de la CCS sur le montant maximum de subvention à prévoir dans ce dispositif

Un règlement qui entrera en vigueur au 1^{er} trimestre 2025

EXEMPLE CONCRET :

Création d'une devanture bois d'une charcuterie épicerie fine dans le département des Vosges – 7 098,00 € HT

⇒ Aide ACCOR de 3 549 € (1 774,50 € pour la RGE et 1 774,50 € pour l'EPCI)

MERCI POUR VOTRE ATTENTION



VOS INTERLOCUTEURS AGENTS :



Philippe LADONET,
Chargé de
Développement Économique
Philippe.ladonet@cc-saulnois.fr

03 87 05 11 11



Laurent MARQUES,
Responsable du Pôle
Aménagement et Développement du Territoire
Laurent.marques@cc-saulnois.fr